



Le vif du sujet. Protéiforme, insaisissable, choquant à certains égards, le mouvement des « gilets jaunes » n'en reflète pas moins une tendance qui se confirme, et même qui s'amplifie. Quel que soit l'avis que l'on peut avoir sur les motivations qui l'animent, il illustre la profonde transformation qui secoue la société. Les sociétés, devrait-on dire. Une mutation qui intègre le vif désir d'une autre répartition des richesses créées. L'affaire Carlos Ghosn ne fait que renforcer ce sentiment. En cela, les entreprises ont un rôle à jouer. Elles devraient aller beaucoup plus loin et ne pas se contenter de démontrer leur contribution en présentant une répartition sommaire du chiffre d'affaires réalisé par grandes catégories de parties prenantes. Mais ce mouvement traduit aussi une autre inquiétude : penser aux générations futures d'accord, mais pas au détriment des générations présentes. La bonne articulation entre présent et futur n'est, semble-t-il, pas encore trouvée. Le chantier est de taille. C'est donc maintenant qu'il faut s'y atteler.

CONTEXTES

Biodiversité, climat, France, énergie

L'huile de palme sera-t-elle exclue des agrocarburants donnant droit à une réduction de la TGAP ?

Le 18 octobre, lors de l'examen du projet de loi de finances 2019, l'Assemblée nationale avait rejeté plusieurs amendements visant à exclure l'huile de palme de la liste des biocarburants donnant droit à une réduction de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) ([IE n° 289](#)). Le 16 novembre, **un nouvel amendement (n° 2267) allant dans ce sens a été soutenu par le député du MoDem, Bruno Millienne. Il a cette fois été adopté par 22 voix pour et 20 voix contre**, à nouveau contre l'avis du gouvernement. Le texte de loi prévoit qu'à partir de 2021, l'huile de palme sera exclue de la liste des biocarburants et qu'elle ne pourra donc plus bénéficier d'un taux réduit de la TGAP. **Benjamin Grivaux, porte-parole du gouvernement, a dénoncé cet amendement** lors d'un entretien sur BFMTV, en indiquant que cette mesure provoquerait un report sur le soja – pire pour la déforestation que l'huile de palme, selon lui – et qu'elle pourrait menacer les 250 emplois de l'usine Total de La Mède. Le 22 novembre, le Sénat a entamé l'examen du texte adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Déchets, océans, Indonésie

L'Indonésie devrait adopter un plan pour réduire les rejets de déchets plastiques dans les océans

L'Indonésie est considérée comme le principal contributeur (après la Chine) de rejets de déchets plastiques dans les océans. Selon les chiffres du ministère de l'Environnement, le pays produit chaque année 3,22 millions de tonnes de déchets plastiques, dont 1,29 million est rejeté dans l'océan. Si l'on en croit la presse indonésienne, le gouvernement du pays adoptera, d'ici à la fin de l'année, **une politique visant à élargir la responsabilité des producteurs et des détaillants sur cette question**. La nouvelle réglementation devrait concerner les fabricants de produits alimentaires transformés et de boissons, les supermarchés, les points de vente d'aliments et de boissons, les dépanneurs... Les entreprises devront : élaborer un plan décennal pour déterminer la proportion de déchets provenant de leurs produits qu'elles s'engagent à collecter et à recycler ; créer leurs propres installations de recyclage ou s'associer à des installations existantes ; prévoir des dispositifs de collecte. Les producteurs devront augmenter la part de matériaux recyclables dans leurs produits et chercher à fabriquer des produits réutilisables. **L'objectif du gouvernement indonésien est de réduire de 70 % le volume des déchets rejetés dans les mers d'ici à 2025**. Le ministère de

l'Environnement a engagé des discussions (difficiles) avec le ministère du Commerce, celui de l'Industrie et les associations professionnelles afin d'élaborer une feuille de route.

OUTILS, ANALYSES

Santé, Europe

L'antibiorésistance tue 33 000 personnes par an en Europe

La résistance aux antibiotiques (antibiorésistance) figure parmi les menaces pour la santé humaine ([voir IE](#)). Cet enjeu concerne plusieurs secteurs d'activité : la pharmacie, l'agroalimentaire, la restauration... Selon une étude parue dans la revue scientifique médicale britannique [The Lancet Infectious Diseases](#), **671 689 personnes auraient été infectées par une bactérie multirésistante en Europe en 2015**. Parmi ces personnes, 33 000 en seraient décédées. Selon les auteurs de l'étude, près des deux tiers des infections ont été contractées en milieu hospitalier. L'*Escherichia coli*, résistante aux céphalosporines de 3^e génération, et le staphylocoque doré résistant à la méticilline représentent 66 % des infections par des superbactéries.

Diversité, Etats-Unis

Les entreprises qui intègrent le mieux les personnes handicapées « superforment » les autres

L'inclusion de personnes en situation de handicap est souvent présentée comme renforçant la motivation des équipes. Pour autant, **leur intégration dans le monde du travail reste à améliorer** et de nombreux rapports de performance extra-financière des entreprises françaises ne mettent en évidence que dans l'Hexagone les initiatives engagées pour réaliser cette intégration. L'entreprise de conseil Accenture a analysé les performances de 140 sociétés américaines participant au Disability Equality Index (DEI). Dans son [étude](#), Accenture montre que les 45 sociétés de l'indice DEI qu'elle a identifiées comme ayant les meilleures pratiques en matière d'emploi et d'inclusion des personnes handicapées ont en moyenne, sur la période considérée (2015-2018), **un chiffre d'affaires supérieur de 28 % à celui des autres entreprises de l'indice et un résultat net égal au double**. Cela étant, aux Etats-Unis comme dans de nombreux pays, le taux de chômage des personnes handicapées est nettement supérieur à celui des autres personnes (9,2 % contre 4,2 % en 2017).

Egalité. Selon le site Internet [The Pay Index](#), l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes pour les cadres supérieurs aurait considérablement diminué depuis quelques mois au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Ce phénomène serait consécutif au renforcement des réglementations à la suite de l'attention accordée au sexisme en entreprise. Selon The Pay Index – qui a analysé les données de plus de 6 000 utilisateurs britanniques et américains du site qui gagnaient plus de 100 000 dollars par an –, l'écart serait passé de 22 % en mars à 12 % en septembre au Royaume-Uni et de 8 % à 2 % aux Etats-Unis sur la même période.

ENGAGEMENT

Santé, justice, Nicaragua, France, chimie

Les victimes d'un pesticide au Nicaragua saisissent la justice française

Le dibromochloropropane (DBCP) a été commercialisé durant des décennies par les sociétés Shell Oil, Dow Chemical et Occidental Chemical pour traiter les bananeraies. Diffusé dans les sols, il avait pour effet d'éliminer les vers parasites. Mais dans les années 70, des études ont montré que **l'exposition au DBCP augmentait les risques de cancer et de stérilité masculine** et, en 1979, le DBCP a été interdit aux Etats-Unis. Cela étant, les sociétés ont été autorisées à vendre leurs stocks à l'étranger, des stocks qui ont été écoulés jusqu'en 1983 en Amérique du Sud et aux Caraïbes. En décembre 2002, la Cour suprême du

Nicaragua a condamné les entreprises à payer 490 millions de dollars à 583 ouvriers agricoles nicaraguayens. La sentence n'a jamais été exécutée. Le 6 novembre dernier, **1 234 victimes du DBCP ont assigné les trois entreprises devant le tribunal de grande instance de Paris** via la procédure d'exequatur. Si cette dernière est reconnue par le tribunal, elle permettra de rendre exécutoire la décision nicaraguayenne en France, voire sur le territoire de l'Union européenne.

Esclavage moderne, justice, Pays-Bas, Pologne, Corée du Nord

Un ouvrier nord-coréen poursuit un constructeur naval néerlandais pour abus en matière de travail

Les situations assimilées à de l'esclavage perdurent à travers le monde, y compris dans les chaînes de valeur des grandes entreprises. Certains pays ont instauré une législation pour lutter contre ces pratiques, comme le [Royaume-Uni](#), ou envisagent d'en introduire une. Le 8 novembre, la fondation Thomson Reuters a révélé qu'un **ouvrier nord-coréen travaillant en Pologne avait déposé une plainte aux Pays-Bas contre une société de construction navale néerlandaise** dont le nom n'a pas été révélé pour des raisons de sécurité. Cette société sous-traitait une partie de son activité au chantier naval polonais Crist SA qui confiait lui-même des opérations à plusieurs autres entreprises, dont la société Armex qui aurait effectué des travaux sur le chantier avant 2016. C'est cette entreprise qui aurait employé l'ouvrier. **Celui-ci a dénoncé les conditions inhumaines et assimilables à de l'esclavage dans lesquelles il était obligé de travailler.** Par ailleurs, une grande partie de son salaire était saisi par le gouvernement nord-coréen. Selon l'institut de recherche néerlandais Leiden Asia Center, la Pologne a délivré près de 3 000 permis de travail à des Nord-Coréens entre 2008 et 2016. De son côté, l'Alliance européenne pour les droits de l'Homme en Corée du Nord précise que bon nombre d'entre eux sont soumis à de graves formes d'exploitation et sont forcés de rétrocéder jusqu'à 90 % de leur salaire à l'Etat nord-coréen, qui récupère ainsi des devises pour compenser les sanctions de l'ONU.

Justice. Le 5 novembre 2015, le barrage de Samarco Mineração (Brésil) cédait, entraînant la mort de 19 personnes, dévastant habitations, environnement et infrastructures. Le 5 novembre dernier, le cabinet d'avocats SPG Law a déposé un recours collectif contre l'un des exploitants du barrage (la compagnie minière anglo-australienne BHP Billiton) devant la Haute Cour de Liverpool pour le compte de 240 000 personnes, 24 administrations municipales, 11 000 entreprises, un archidiocèse catholique et 200 membres environ de la communauté Krenak. Les plaignants réclament 5 milliards de livres sterling à la société.

Droits sociaux fondamentaux, justice, France, Qatar, construction

Vinci à nouveau visé par une plainte pour les conditions de travail de ses ouvriers au Qatar

Depuis sa désignation pour accueillir la Coupe du monde de football en 2022, le Qatar fait l'objet de nombreuses critiques pour les conditions de travail des centaines de milliers de migrants, principalement en provenance d'Asie, qui participent à la construction des infrastructures nécessaires à la manifestation. Peu à peu, l'émirat [essaie d'améliorer la situation](#) sans pleinement rassurer les observateurs. **Mais les entreprises du secteur de la construction sont également visées par les organisations militant pour le respect des droits humains.** Ainsi, le 22 novembre, l'association Sherpa, le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) et six anciens employés indiens et népalais ont porté plainte auprès du tribunal correctionnel de Paris contre Vinci, Vinci Construction Grands Projets, Qatari Diar Vinci et leurs représentants, pour **travail forcé, réduction en servitude, traite des êtres humains...** Cette plainte fait suite à une enquête menée en Inde en septembre 2018 par Sherpa, qui a relevé que les ouvriers employés par Vinci et ses sous-traitants travaillaient, passeports confisqués, entre 66 et 77 heures par semaine, qu'ils étaient payés entre 50 centimes et 2 euros de l'heure, qu'ils étaient entassés dans des chambres exiguës et qu'ils disposaient de conditions sanitaires indignes, ainsi que d'équipements insuffisants pour assurer leur protection et leur santé... L'association, qui avait déjà déposé une [plainte](#) en mars 2015 (classée sans suite en janvier 2018), indique que les nouveaux

éléments recueillis confirment ses accusations. De son côté, Vinci réfute ces dernières et affirme qu'il a « toujours œuvré pour l'amélioration des conditions de travail au Qatar ».

ENTREPRISES

Fiscalité, Allemagne, finance

Perquisition au siège munichois de BlackRock dans une affaire d'évasion fiscale

Les transactions dites « cum-ex » consistent à acheter et à revendre très rapidement des actions autour de la date de versement du dividende de manière à ce que l'administration fiscale ne puisse identifier le véritable propriétaire. **Cette manipulation permet à chacune des deux parties de demander le remboursement du même impôt sur le dividende.** Ces pratiques, très répandues en Europe, ont été révélées en Allemagne en 2012 avec l'ouverture de six enquêtes pénales. Dans le cadre de cette investigation d'envergure, le parquet de Cologne a annoncé, le 7 novembre, qu'il avait mené une perquisition dans les bureaux munichois de [BlackRock](#), le plus grand gestionnaire d'actifs mondial. **La société n'est pas directement visée par l'enquête.** Les enquêteurs recherchent des informations sur les activités de prêt de titres de BlackRock entre 2007 et 2011 qui auraient pu permettre des transactions « cum-ex » de la part d'autres parties. **Le gestionnaire d'actifs est l'un des acteurs les plus influents sur le marché mondial des prêts de titres** évalué à 9,2 milliards de dollars. Précisons aussi que Friedrich Merz, le président du conseil d'administration de la branche allemande de BlackRock qui a dénoncé les transactions « cum-ex », fait actuellement campagne pour succéder en décembre à la chancelière allemande, Angela Merkel, à la tête de l'Union démocrate-chrétienne (CDU).

Charbon. Le conseil d'administration de la compagnie d'assurance italienne Generali a dévoilé le 9 novembre sa nouvelle politique relative au charbon. Désormais, elle n'assurera plus de nouvelles centrales et mines de charbon et n'acceptera plus, dans son portefeuille, de nouveaux clients dont plus de 30 % du chiffre d'affaires ou de la production d'énergie proviendraient du charbon. Elle rejoint ainsi d'autres grands du secteur : Axa, Allianz, Zurich, Swiss Re, Munich Re et Scor.

Loyauté des pratiques, Royaume-Uni, audit

KPMG veut renoncer à la fourniture de services non liés à des travaux d'audit

Le 15 janvier dernier, Carillion, le numéro deux britannique du secteur de la construction, s'est déclaré en faillite. Aucun signe inquiétant ne laissait pourtant présager une telle issue, le 1^{er} mars 2017, lors de la présentation annuelle des résultats de l'année 2016. Tout s'est accéléré en juillet 2017, jusqu'à l'issue fatale. A la suite de cet effondrement, **le gouvernement britannique a initié des enquêtes afin de rechercher d'éventuelles irrégularités dans le contrôle des comptes, validés par le cabinet d'audit KPMG.** C'est dans ce cadre que le président britannique de KPMG a annoncé, le 8 novembre, que le cabinet travaillait à la suppression de toute fourniture de services non directement liés à des travaux d'audit aux entreprises du FTSE350 dont il est chargé de vérifier les comptes. Il s'agirait d'un premier pas destiné à limiter les conflits d'intérêts qui semblent encore affecter fréquemment le secteur. Mais pour avoir plus de portée, cette initiative gagnerait, à tout le moins, à être étendue aux trois autres grands de l'audit (Deloitte, EY, PwC). Rappelons que KPMG est déjà impliqué dans plusieurs autres affaires ([IE n° 280](#)).

Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.
